

Informations déclarant

Nom Prénom EBA Salomon
Adresse email salomon.eba@exteam.fr

Informations entreprise/UES

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
Raison sociale EXTEAM
Siren 791667116
Code NAF 71.12B - Ingénierie, études techniques
Adresse 53 RUE BAUDIN 92300 LEVALLOIS-PERRET

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2024
Date de fin de la période de référence 31/12/2024
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 110

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en % 1.7
Population envers laquelle l'écart est favorable Hommes
Nombre de points obtenus 38

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en % 0
Résultat final en nombre équivalent de salariés 0
Population envers laquelle l'écart est favorable Égalité
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage 35
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés 35
Nombre de points obtenus à l'indicateur 35

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	0
Nombre de points obtenus	0

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	1
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	0

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	73
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	73
Mesures de correction prévues	Mesures envisagées

Publication des résultats obtenus

Date de publication	31/03/2025
Site Internet de publication	https://exteam.fr/

Objectifs de progression et mesures de correction

Objectif Indicateur écart de rémunération revoir les rémunérations des salariés	
Objectif Indicateur retour de congé maternité convoquer la salariée deux mois après son retour de congés maternité et étudier son évolution et discuter sur son augmentation	
Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations revoir les rémunérations des salariés	
Date de publication des objectifs	31/03/2025
Date de publication des mesures de correction	31/03/2025
Modalités de communication des mesures de correction auprès des salariés	

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2025 au titre des données 2024